

Nous doutons fort que dans les conditions auxquelles ils ont été passés, conditions que tout le monde sait maintenant, le gouvernement puisse obtenir un vote favorable même de la majorité qui lui est dévouée.

Les commerçants et entrepreneurs du voisinage du passage à niveau de la rue Guy nous prient d'être leur intermédiaire auprès de la Cie du Grand Tronc pour faire cesser au plus tôt un abus qui ne laisse pas, que de leur être préjudiciable au plus haut degré.

Il y a maintenant, à la traversée de la rue Guy, un système de barrières manœuvré par un aiguilleur placé dans un *box* élevé. Les commerçants et industriels se plaignent amèrement que le passage à niveau est barré plus souvent que les nécessités du service du Grand Tronc l'exigent. Non-seulement les barrières sont abaissées pour le passage des trains réguliers, mais elles le sont encore à chaque instant pour des manœuvres qui pourraient être évitées ou raccourcies. Les marchands des environs calculent que les barrières sont abaissées empêchant toute circulation pendant trois heures et demie en moyenne par journée affective de dix heures.

Ainsi, on nous affirme que souvent les locomotives, dans leurs manœuvres, s'arrêtent au milieu même du passage à niveau, tandis qu'elles pourraient très bien s'arrêter à 25 ou 50 pieds en deçà sans qu'il fût nécessaire d'intercepter la circulation.

Les environs de ce passage à niveau sont peuplés de négociants de bois et d'entrepreneurs qui ont continuellement des charroyages à faire; leurs voitures sont sans cesse obligées d'attendre devant des barrières qui restent obstinément abaissées même, parfois, quand la locomotive a cessé de manœuvrer.

Nous pensons qu'il suffit à la Compagnie du Grand Tronc de connaître ces faits pour y remédier dans la mesure la plus large. Les voisins, en tous cas, sont disposés, s'ils n'obtiennent pas satisfaction à bref délai, à ne pas en rester là. Pour le moment, ils ont encore confiance que la Compagnie fera cesser sans retard les inconvénients dont ils souffrent. Le G. T. R. ne pourrait-il pas aussi avoir un appareil permettant d'ouvrir les deux côtés du passage à niveau en même temps ?

LA BANQUE D'HOHELAGA

Nous publions plus loin le rapport annuel de la Banque d'Hoche-laga pour l'exercice terminé le 31 mai dernier.

L'assemblée des actionnaires a présenté, cette année, un intérêt tout particulier. Depuis longtemps les directeurs de cette institution, auxquels s'étaient joints les actionnaires de la banque, désiraient donner à leur président une preuve manifeste de leur appréciation des services qu'il a rendus depuis sa fondation. Jusqu'alors, en présence du désintéressement du Président, M. F. X. St-Charles, il avait été difficile de donner une forme tangible au vœu des directeurs et des actionnaires; le président ayant toujours refusé d'accepter une augmentation des honoraires attachés à ses fonctions. Cette année, on a pu tourner la difficulté en offrant à M. F. X. St-Charles, son buste en bronze, œuvre d'art due au ciseau d'un maître, le sculpteur canadien, L. P. Hébert. Ce buste déposé dans la salle du conseil de la banque dira à ceux qui plus tard lui succéderont, combien son président actuel a été dévoué, zélé et désintéressé dans les devoirs de sa charge et à quel degré il a su acquérir la sympathie, l'estime et la reconnaissance des directeurs et des actionnaires.

Le bilan de la banque est ce qu'il devait être sous une administration et une direction habiles et dévouées. Ainsi, avec une moyenne d'escompte, pendant l'année, de près de \$4,000,000 (exactement \$3,956,310), la banque n'a, en fin d'exercice, que \$1,236.57 de créances légitimes non garanties; ce chiffre est éloquent et indique que la banque n'ouvre pas de compte sans s'être assurée de la réelle solvabilité de ses clients. Nous avons souvent entendu dire que les banques regardaient de si près au papier remis à l'escompte ne pouvaient pas progresser. Le banque d'Hoche-laga leur donne un démenti formel, car sa situation, malgré la dureté des temps, est plus ferme et plus solide que jamais. La prétendue rigueur qu'elle garde envers les mauvais payeurs est justement ce qui fait sa force auprès des commerçants et des industriels sérieux; cette politique est bien faite également pour inspirer aux déposants une juste confiance. Trop de gens croient encore qu'ils n'ont qu'à se présenter au guichet d'une banque pour recevoir, en échange d'un billet revêtu, d'une signature ou deux, le montant de numéraire dont ils ont besoin. Ces gens-là

oublient trop volontiers qu'une banque est une maison de commerce qui fait valoir les capitaux de ses actionnaires et de ses déposants et qu'elle a moins le droit d'exposer les fonds à elle confiés, qu'un particulier de disposer à sa guise de l'argent lui appartenant en propre. Une banque n'est pas une institution de charité; rien ne l'oblige à venir au secours de tous les naufragés du commerce et de l'industrie; c'est pourquoi les institutions financières bien conduites recherchent de préférence la clientèle qui a déjà à son actif des succès réalisés ou qui se trouve sur la voie du succès. En un mot, elles font crédit à qui mérite crédit. C'est parcequ'elles ont oublié ces principes de prudence que plusieurs de nos banques ont sombré dans le passé; mais il est impossible d'en citer une seule qui ait succombé par excès de précaution dans le choix de ses débiteurs. Il vaut mieux réaliser des profits moindres que d'exposer le capital, telle est la règle que suivent les banques bien administrées.

C'est celle qui suit la banque d'Hoche-laga; c'est celle qui lui vaut une augmentation dans le montant des dépôts et un plus grand nombre de comptes, si nous en jugeons d'après l'augmentation de son chiffre d'escompte, que nous ne saurions attribuer à un plus grand essor du commerce général pendant l'année écoulée.

Les profits réalisés par la banque pendant l'exercice écoulé se divisent en deux parties: ceux sur les opérations ordinaires de l'année qui s'élèvent à \$78,211.42 et ceux provenant de la prime sur les actions nouvellement émises qui se montent à \$37,110.00.

Ce dernier chiffre vient encore à l'appui de ce que nous disions, que les banques sagement dirigées acquièrent forcément la confiance du public; non-seulement les nouvelles actions ont été rapidement enlevées mais ont fait prime; émises à 120, elles sont cotées en Bourse maintenant à 133.

Sur ses opérations ordinaires la banque accuse \$3,223.99 de profits de moins que l'an dernier, ce qui s'explique par la dureté des temps.

Son actif immédiatement réalisable a augmenté d'une année à l'autre de \$240,000 environ qui ne lui rapportent que peu ou pas d'intérêt, mais qui lui permettent de voir venir les événements.

Après avoir payé, comme l'an dernier, 7 p. c. de dividende aux actionnaires, la Banque a augmenté de \$55,000 son fonds de réserve qui